



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES



**Demande d'agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière**

Transfert du local d'activité

**Le demandeur (doit être âgé d'au moins 23 ans) :**

Nom de naissance/famille : .....

Prénom(s) : .....

Nom d'usage (s'il y a lieu) : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... - Commune : .....

Portable personnel : .....

Adresse électronique personnelle : .....

**Renseignement concernant l'établissement :**

Nom de la société : .....

Enseigne commerciale : .....

Statut juridique : SARL – EURL – Autres (à préciser) : ..... *(rayer les mentions inutiles)*

N° de SIREN ou n° de SIRET : .....

Adresse du local d'enseignement : .....

Code postal : ..... - Commune : .....

Téléphone de l'établissement : .....

Adresse électronique de l'établissement : .....

Cet établissement enseignera les formations *(cocher les formations demandées)* :

<input type="checkbox"/> Formation "classique" : B-AAC	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : C1
<input type="checkbox"/> Formation : B78 <i>(voir label)</i>	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : C1E
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : AM	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : C
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : A1	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : CE
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : A2	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : D1
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : A	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : D1E
<input type="checkbox"/> Formation : B96 <i>(voir label)</i>	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : D
<input type="checkbox"/> Formation : BE	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : DE

**Renseignements complémentaires :**

Nombre d'enseignants attachés à l'établissement	Nombre de véhicules attachés à l'établissement
Pour la formation B : .....	.....
Pour la formation AM : .....	.....
Pour la formation A1 : .....	.....
Pour la formation A2 : .....	.....
Pour la formation A : .....	.....
Pour la formation C1 : .....	.....
Pour la formation C1E : .....	.....
Pour la formation C : .....	.....
Pour la formation CE : .....	.....
Pour la formation D1 : .....	.....
Pour la formation D1E : .....	.....
Pour la formation D : .....	.....
Pour la formation DE : .....	.....

**Permis à 1 euro par jour :** Pour en savoir plus, consulter le site internet de la sécurité routière (permis à un euro par jour) :  <http://www.securite-routiere.gouv.fr/connaitre-les-regles/permis-de-conduire/le-permis-a-1-euro-par-jour/informations>. La convention-type est à la disposition des établissements de la conduite et de la sécurité routière des Yvelines en prenant contact auprès du bureau de l'éducation routière de la DDT 78 (35 rue de Noailles à VERSAILLES) par courriel : ddt-agrements78@yvelines.gouv.fr.

L'établissement dispose d'un local destiné à l'exercice d'activités en lien avec l'éducation à la conduite et à la sécurité routière (*article 4 de l'arrêté du 8 janvier 2001 modifié*) :

- d'une surface minimale réglementaire de 25 m<sup>2</sup>. Cette surface inclut l'accueil et l'enseignement ;
- d'une salle affectée à l'accueil du public et une autre à l'enseignement ;
- de pièce(s) destinée(s) à l'enseignement suffisamment isolée(s) phoniquement pour permettre un enseignement dans de bonnes conditions ;
- d'un affichage rappelant l'interdiction de fumer et de vapoter dans le local (code la santé publique) ;

En matière d'accessibilité, toutes les informations sont disponibles sur le site internet du ministère de la transition écologique et solidaire (accessibilité) : <http://www.accessibilite.gouv.fr/>.

**Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.**

Je m'engage à signaler toute modification qui pourrait intervenir dans mon établissement dans les cinq ans à compter de la date d'agrément.

Je prends connaissance de l'obligation de solliciter le renouvellement quinquennal de mon agrément au moins deux mois avant l'expiration de celui-ci.

Fait à : ..... le .....

« signature »